

REPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

Office national de lutte contre la fraude et la corruption (OFNAC)

GESTION : 2018

AVIS GÉNÉRAL DE PASSATION DES MARCHÉS

L'Office national de lutte contre la fraude et la corruption (OFNAC), exécute, au titre de la Gestion 2018, dans le cadre de son budget général et sur la base des appuis accordés par les Partenaires techniques et financiers (PTF) un programme de passation de marchés publics.

Les acquisitions, par voie d'appels à la concurrence concernent les domaines suivants :

- **Services physiques:**

- Entretien et nettoyage des locaux abritant les services de l'OFNAC;

- Assurances Maladie.

- **Fournitures :**

- Acquisition de logiciels et licences;

- Acquisition de matériels et mobiliers de bureau;

- Acquisition de matériels informatiques;

- Acquisition de véhicule ;

- Conception et fourniture de supports de communication.

- **Services de consultants :**

- Elaboration d'un référentiel de contrôle interne et cartographie des risques;

- Audit du système d'information;

- Vérification des dépenses Bailleurs

Les avis spécifiques de passation de marché seront publiés, à partir du mois de janvier 2018, dans les journaux quotidiens de grande diffusion et sur les sites web : www.marchespublics.sn et/ou www.ofnac.sn

Les marchés seront passés conformément aux dispositions du décret 2014-1212 du 22 septembre 2014 portant Code des Marchés publics.

Les soumissionnaires potentiels : i) entrepreneurs de travaux, ii) fournisseurs de biens & d'équipements, iii) prestataires de services intellectuels (consultants), qualifiés et satisfaisant aux critères d'éligibilité, sont priés de manifester leur intérêt

en envoyant, aux heures et jours ouvrables, à l'adresse suivante, leur dossier de candidature comportant leurs références pour des travaux, fournitures/équipements, ou prestations de services de nature, taille et/ou complexité similaires :

Adresse postale : Cité Keur Gorgui Lot n° 72 et 73, sis sur la VDN, Dakar - Etoile

Tél : 33 889 38 98

E-mail : passationdesmarches@ofnac.sn et fatou.fall@ofnac.sn

Toute demande de renseignement complémentaire devra être envoyée à l'adresse susmentionnée.

La Présidente de l'OFNAC